

# TENDANCES DU CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE ET DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

RMR de la Colombie-Britannique – T3 2019

AOÛT 2019

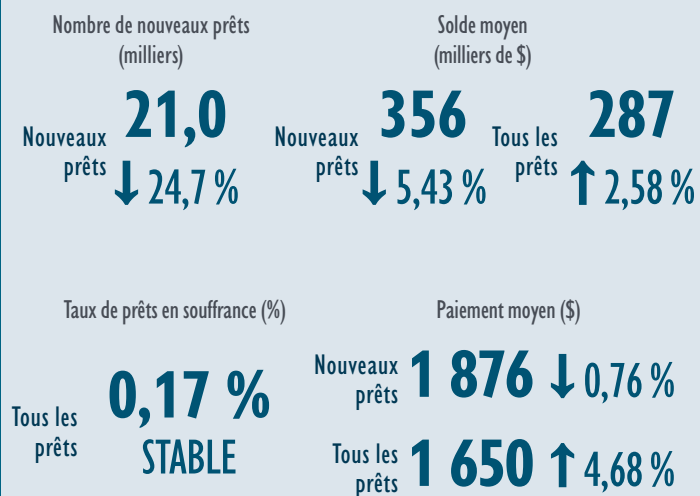
Canada



## Principaux indicateurs du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation – T1 2019\*



### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES



Le volume de nouveaux prêts hypothécaires a diminué, tandis que les soldes des prêts hypothécaires et les obligations mensuelles ont augmenté pour tous les emprunteurs hypothécaires de la Colombie-Britannique, en partie en raison de la hausse des taux d'intérêt.



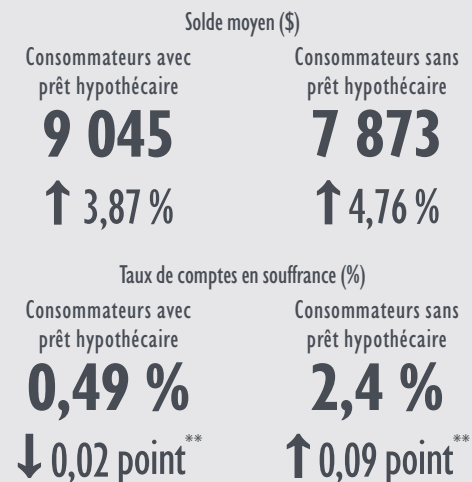
### MARGES DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRES



Bien que, en moyenne, les titulaires de marge de crédit hypothécaire aient utilisé une proportion plus petite de la limite de leur marge au premier trimestre de 2019, la possibilité qu'ils accusent un retard de paiement a légèrement augmenté.



### AUTRES DETTES



Les autres dettes des Britanno-Colombiens ont augmenté, tandis que le taux de comptes en souffrance des emprunteurs hypothécaires a suivi une tendance à la baisse.

\* Selon les institutions financières (banques, grandes coopératives de crédit, certaines petites et moyennes coopératives de crédit et certains prêteurs spécialisés) faisant rapport à Equifax Canada. Les chiffres sont ceux du premier trimestre de 2019 et sont comparés aux données du premier trimestre de 2018. « Marge de crédit hypothécaire » s'entend d'une marge de crédit garantie par l'avoir propre dans une habitation. Les autres dettes comprennent les marges de crédit personnelles, les cartes de crédit et les prêts automobiles.

\*\* « Point » signifie « point de pourcentage ».

## TABLE DES MATIÈRES

- 2 Tendances du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation
- 2 Les taux de prêts hypothécaires en souffrance à Vancouver et à Victoria sont restés faibles et stables
- 3 Le taux de prêts hypothécaires en souffrance est demeuré faible dans toutes les fourchettes de prêts, tandis qu'il est resté élevé à Vancouver pour les prêts dont le montant est relativement petit
- 4 Les taux de comptes en souffrance sur les produits de crédit sont plus bas chez les emprunteurs hypothécaires à Victoria
- 5 Les emprunteurs hypothécaires continuent d'avoir d'excellents pointages de crédit à Vancouver et à Victoria
- 5 La part des consommateurs avec prêt hypothécaire est restée inchangée
- 6 Les paiements hypothécaires sont demeurés, en moyenne, l'obligation mensuelle la plus importante à Vancouver et à Victoria
- 7 Définitions

« Moins de Britanno-Colombiens ont demandé un nouveau prêt hypothécaire au premier trimestre de 2019 en raison de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des règles hypothécaires. Par conséquent, la moyenne des soldes des prêts hypothécaires et des obligations mensuelles a augmenté, et moins de marges de crédit hypothécaires ont été utilisées. Malgré un niveau d'endettement élevé, les consommateurs ont maintenu un pointage de crédit élevé tout en conservant un taux de comptes en souffrance faible et stable. »



Pershing Sun  
Analyste principale, Économie

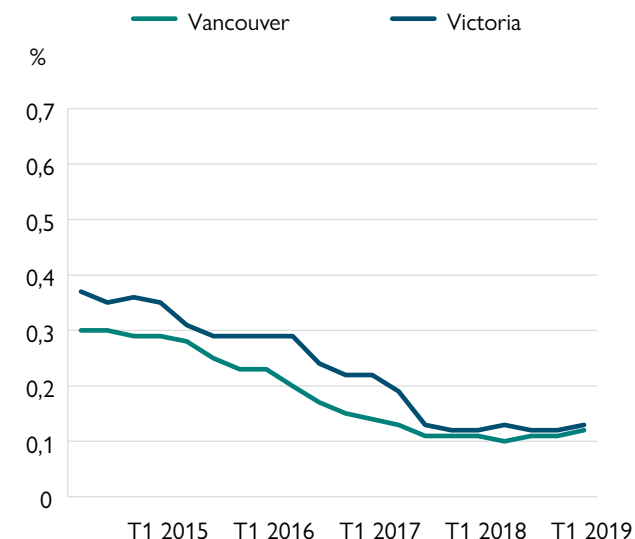
# Tendances du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation

## Les taux de prêts hypothécaires en souffrance à Vancouver et à Victoria sont restés faibles et stables

- Au premier trimestre de 2019, 0,13 % de l'encours des prêts hypothécaires à Victoria était en souffrance, une légère hausse par rapport au 0,12 % du premier trimestre de 2018. Après s'être stabilisé à 0,11 % ou moins au cours des six derniers trimestres, le taux de prêts hypothécaires en souffrance de Vancouver a aussi augmenté légèrement : il est passé de 0,11 % au premier trimestre de 2018 à 0,12 % un an plus tard. Les taux de prêts hypothécaires en souffrance de Vancouver et de Victoria sont tous deux demeurés inférieurs à la moyenne provinciale (0,17 %).
- Les taux de prêts hypothécaires en souffrance à Vancouver et à Victoria ont connu une baisse constante depuis 2014, mais ils demeurent assez stables (à 0,1 %) depuis le troisième trimestre de 2017. Cette situation est favorisée par les facteurs économiques fondamentaux, y compris la forte croissance de l'emploi et de la population, et par les faibles taux d'intérêt et la hausse de la valeur des habitations dans tous les segments du marché.
- Le récent ralentissement dans certains segments du marché de la revente de la Colombie-Britannique, particulièrement à Vancouver, et la hausse des taux d'intérêt ont fait ralentir la croissance du nombre total de prêts hypothécaires en Colombie-Britannique, ce qui a contribué à la tendance relativement stable des taux de prêts hypothécaires en souffrance dans les deux plus grandes régions de la province.

Figure 1

## Taux de prêts hypothécaires en souffrance (%) Quelques RMR de la Colombie-Britannique



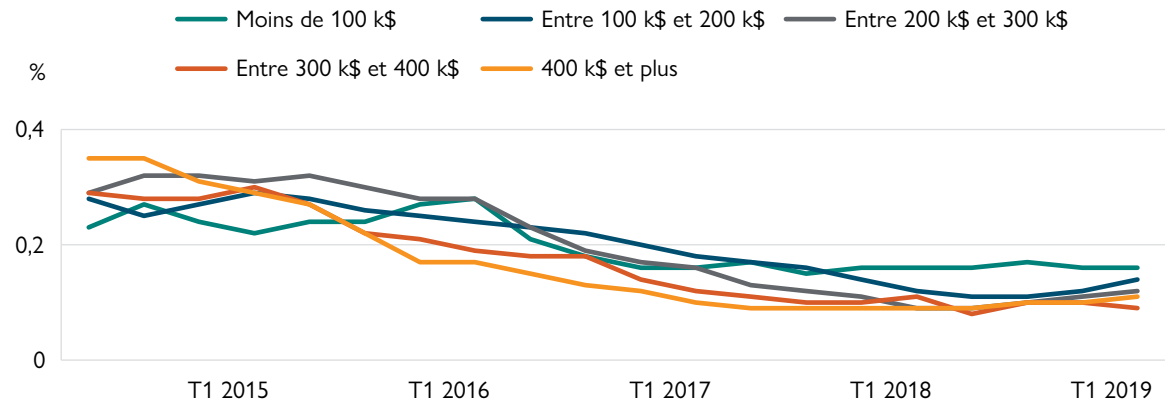
Sources : Equifax et SCHL (calculs)

## Le taux de prêts hypothécaires en souffrance est demeuré faible dans toutes les fourchettes de prêts, tandis qu'il est resté élevé à Vancouver pour les prêts dont le montant est relativement petit

- La tendance des taux de prêts hypothécaires en souffrance, tous montants à l'initiation confondus, a été stationnaire pendant les quatre derniers trimestres à l'étude, tant à Vancouver qu'à Victoria. Cette stabilité fait suite à une baisse qui persistait depuis 2014, surtout du côté des prêts de plus de 300 000 \$, dont les taux de prêts en souffrance sont demeurés autour de 0,1 %. Cependant, à Vancouver, les taux de prêts hypothécaires en souffrance d'un montant initial de 100 000 à 200 000 \$ sont montés de 0,12 % au premier trimestre de 2018 à 0,14 % au premier trimestre de 2019, et ceux des prêts d'un montant de 200 000 à 300 000 \$ sont passés de 0,09 à 0,12 %. Comparativement, les taux de prêts hypothécaires en souffrance dans la fourchette allant de 100 000 à 200 000 \$ à Victoria ont baissé par rapport à leur niveau supérieur à 0,2 % des trois derniers trimestres, mais ils sont demeurés relativement élevés, à 0,19 %.
- Les petits prêts hypothécaires des deux régions ont continué d'avoir la plus grande part des prêts en souffrance au premier trimestre de 2019. Le taux des prêts hypothécaires en souffrance d'un montant inférieur à 100 000 \$ à Vancouver est de 0,19 %. À Victoria, la plus grande part de prêts hypothécaires en souffrance est observée dans la fourchette allant de 100 000 à 200 000 \$.

**Figure 2**

Taux de prêts hypothécaires en souffrance (%) selon le montant du prêt à l'initiation – RMR de Vancouver



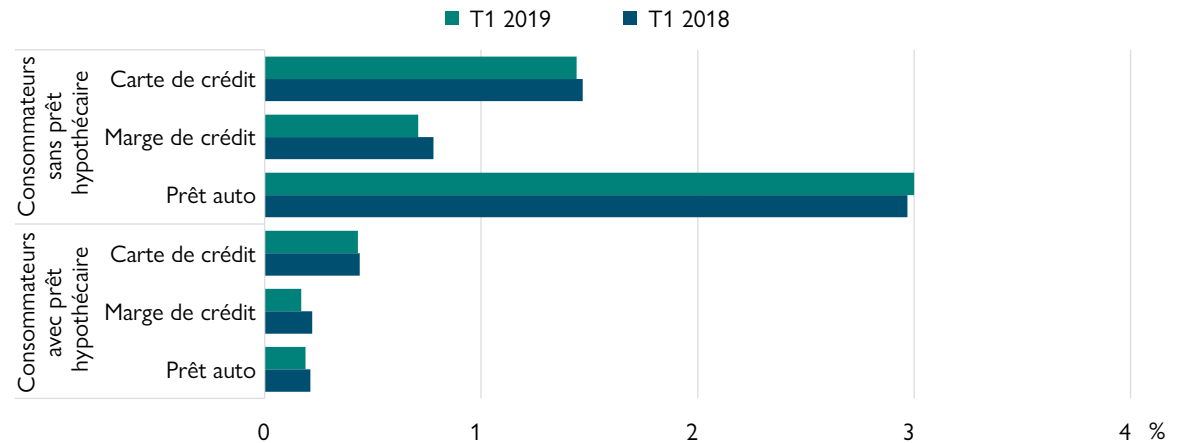
Sources : Equifax et SCHL (calculs)

## Les taux de comptes en souffrance sur les produits de crédit sont plus bas chez les emprunteurs hypothécaires à Victoria

- Les taux de comptes en souffrance des emprunteurs hypothécaires à Victoria et à Vancouver continuent d'être plus bas que ceux des consommateurs sans prêt hypothécaire, et ce, pour tous les produits de crédit. À Victoria, les taux de comptes en souffrance sur tous les produits de crédit détenus par des consommateurs sans prêt hypothécaire ont baissé au premier trimestre de 2019 par rapport à un an plus tôt. Des tendances semblables sont observées chez les emprunteurs hypothécaires à Vancouver, sauf chez ceux qui ont enregistré des taux de comptes en souffrance plus élevés sur les cartes de crédit.
- Au premier trimestre de 2019, les taux de comptes en souffrance étaient plus bas pour les marges de crédit que pour tous les autres produits de crédit détenus par des consommateurs avec ou sans prêt hypothécaire à Vancouver et à Victoria.
- Les prêts automobiles détenus par des consommateurs sans prêt hypothécaire sont demeurés les produits de crédit dont le taux de comptes en souffrance était le plus élevé à Victoria et à Vancouver.

**Figure 3**

Taux de comptes en souffrance (%) chez les emprunteurs hypothécaires et les consommateurs sans prêt hypothécaire – RMR de Victoria



Sources : Equifax et SCHL (calculs)

## Les emprunteurs hypothécaires continuent d'avoir d'excellents pointages de crédit à Vancouver et à Victoria

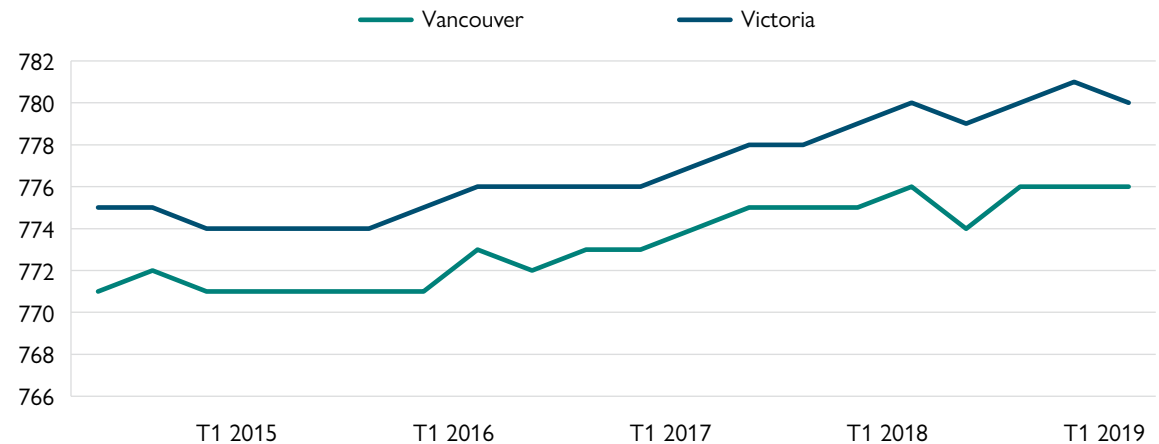
- Le Score du risque Equifax moyen à Vancouver et à Victoria est demeuré relativement stable chez les emprunteurs hypothécaires après avoir accusé une légère baisse au début de 2018; il s'y est chiffré respectivement à 776 et à 780 au premier trimestre de 2019, ce qui est plus élevé que les moyennes nationale (767) et provinciale (773).
- Un score de 750 est considéré comme excellent. Les scores relativement plus élevés à Vancouver et à Victoria expliquent en partie les taux plutôt faibles de prêts hypothécaires en souffrance. Le renforcement continu de l'économie dans les deux régions et une forte croissance du marché du travail ont aidé à garder les scores à un excellent niveau depuis 2015.

## La part des consommateurs avec prêt hypothécaire est restée inchangée

- Au premier trimestre de 2019, la part des consommateurs avec prêt hypothécaire est demeurée la même qu'au premier trimestre de 2018 à Vancouver et à Victoria, à 27 %; elle est inférieure à la moyenne canadienne (29 %) et à la moyenne provinciale (28 %).
- La part relativement stable des consommateurs avec prêt hypothécaire pourrait être attribuée au récent resserrement des règles hypothécaires, qui a restreint la possibilité pour les demandeurs ayant un faible pointage de crédit d'obtenir un prêt hypothécaire. Elle s'explique aussi par le plus grand rôle que joue le patrimoine dans l'achat d'une habitation à Vancouver par rapport au crédit.

**Figure 4**

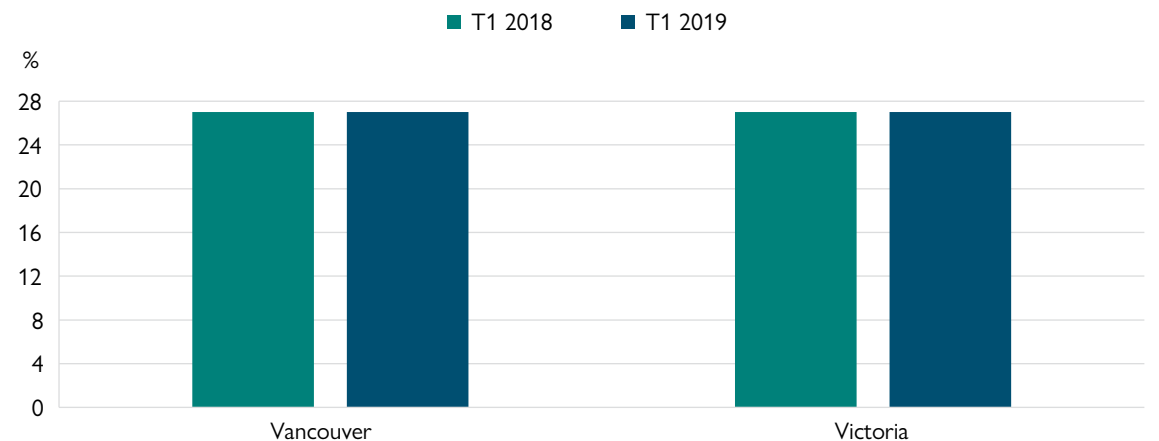
Scores du risque Equifax moyens des emprunteurs hypothécaires  
Quelques RMR de la Colombie-Britannique



Sources : Equifax et SCHL (calculs)

**Figure 5**

Part des consommateurs ayant un prêt hypothécaire (%)  
Quelques RMR de la Colombie-Britannique



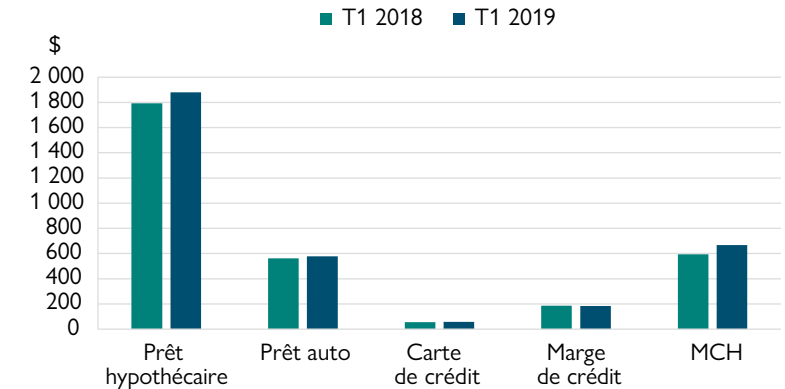
Sources : Equifax et SCHL (calculs)

## Les paiements hypothécaires sont demeurés, en moyenne, l'obligation mensuelle la plus importante à Vancouver et à Victoria

- Le paiement hypothécaire mensuel moyen à Vancouver a augmenté de 4,8 % au premier trimestre de 2019 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1 881 \$. Une croissance semblable a été observée à Victoria, où le paiement hypothécaire moyen a augmenté de 4,9 % durant la même période, pour atteindre 1 628 \$. La croissance la plus importante a été observée dans le paiement moyen des marges de crédit hypothécaires (12 %) à Vancouver et à Victoria.
- De manière générale, les paiements mensuels moyens de la majorité des produits de crédit à Vancouver et à Victoria ont augmenté d'au moins 3 %, à l'exception de ceux des marges de crédit, qui ont diminué de 0,5 % par rapport à l'année d'avant.
- Bien que les soldes des marges de crédit hypothécaires aient baissé en glissement annuel, la hausse des taux d'intérêt a contribué à la croissance du paiement mensuel moyen et du paiement d'autres produits de crédit. S'il semble que le paiement moyen des cartes de crédit soit le plus bas, il importe de noter que ce montant est calculé en fonction du paiement minimal exigé plutôt que du solde réel de la carte de crédit.

Figure 6

Obligations mensuelles moyenne (\$) par consommateur, selon le type de crédit – RMR de Vancouver



Sources : Equifax et SCHL (calculs)

## Ressources

Vous trouverez ces données – et les données pour toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada – à [cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/mortgage-consumer-credit-trends-cmas](https://cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/mortgage-consumer-credit-trends-cmas)

# Définitions

**Prêt hypothécaire :** Titre de créance qui est garanti par un bien immobilier en particulier et que l'emprunteur a l'obligation de rembourser selon une série de versements préétablie (par exemple, mensualités sur 25 ans). Les prêts hypothécaires servent à acheter un bien immobilier sans déboursier la valeur totale au moment de la transaction. Pendant de nombreuses années, l'emprunteur rembourse le prêt, plus les intérêts, jusqu'à ce qu'il soit propriétaire à part entière du bien immobilier. Privilège (créance) qui permet au prêteur d'entreprendre des mesures judiciaires pour mettre fin au prêt et prendre possession du bien immobilier hypothéqué si l'emprunteur cesse de faire ses versements.

**Carte de crédit :** Produit de crédit permettant à l'emprunteur de faire des achats immédiatement et de rembourser la somme due ultérieurement, en un ou plusieurs versements. Les cartes de crédit sont émises par une institution financière, moyennant généralement des frais, comme des frais annuels, des frais d'avance de fonds ou des frais de retard de paiement.

**Marge de crédit :** Produit de crédit que consent une institution financière et qui permet au client d'emprunter à n'importe quel moment des fonds, jusqu'à une limite établie. Les intérêts sont calculés et sont exigibles de l'emprunteur seulement lorsqu'un retrait a lieu. Les marges de crédit ne sont habituellement pas garanties par un actif.

**Prêt automobile :** Prêt garanti consenti à un emprunteur pour l'achat ou la location d'un véhicule. Au Canada, la durée des prêts automobiles se situe habituellement entre trois et sept ans (entre 36 et 84 mois). En règle générale, plus elle est longue, moins le versement mensuel exigé est élevé. À noter que l'emprunteur peut rembourser la totalité du prêt avant son échéance. À l'échéance,

le montant du prêt automobile comprend le prix d'achat du véhicule, les intérêts et des frais de gestion. Les modalités du prêt dépendent de différents facteurs, dont le revenu et les antécédents de crédit de l'emprunteur.

**Marge de crédit hypothécaire (MCH) :** Marge de crédit garantie par une propriété résidentielle. Cette garantie permet généralement à l'emprunteur d'obtenir une limite supérieure et un taux d'intérêt inférieur à une marge de crédit non adossée à un actif immobilier.

**Prêt renouvelable :** Prêt qui est assorti d'une limite de crédit et qui peut être utilisé et remboursé autant de fois que désiré sur une période établie. Appartiennent à cette catégorie les marges de crédit, les marges de crédit hypothécaires (MCH) et les cartes de crédit.

**Prêt à tempérament :** Prêt que l'emprunteur rembourse graduellement par un nombre établi de versements, répartis selon un calendrier. Appartiennent à cette catégorie les prêts automobiles et hypothécaires, de même que les prêts pour l'achat de meubles ou l'exécution de travaux de rénovation.

**Radiation :** Créance faisant l'objet d'une ordonnance de consolidation, d'une reprise de possession ou d'un recouvrement.

• Figure 1 – Taux de prêts hypothécaires en souffrance

**Prêt hypothécaire en souffrance :** Prêt hypothécaire dont le titulaire n'a pas fait les versements exigés à temps. Le défaut d'effectuer les versements exigés donne au prêteur le droit de saisir le bien hypothéqué. L'emprunteur peut toutefois remédier au manquement en réglant le solde impayé pour se conformer au calendrier de paiement, ou s'entendre avec le prêteur sur une restructuration de la dette.

Dans le présent rapport, les prêts hypothécaires en souffrance sont ceux dont le titulaire dépasse de plus de 90 jours la date d'exigibilité du versement. Dans le cas où des paiements partiels ont été effectués, un prêt hypothécaire est en souffrance lorsque l'emprunteur accuse un retard équivalant à quatre mensualités ou plus. Enfin, les prêts hypothécaires en souffrance comprennent également les radiations et les prêts qui sont considérés comme des créances irrécouvrables.

**Formule :** Taux de prêts hypothécaires en souffrance = (Nombre de prêts hypothécaires en souffrance/Nombre total de prêts hypothécaires)

• Figure 2 – Taux de prêts en souffrance selon le montant du prêt hypothécaire à l'initiation

**Initiation du prêt hypothécaire :** Procédé par lequel un consommateur soumet une demande de prêt hypothécaire à un prêteur, qui la traite ensuite. Au cours du processus, le prêteur travaille avec le consommateur sur une transaction hypothécaire en vue de lui consentir un prêt, après quoi celui-ci devient titulaire d'un prêt hypothécaire.

Techniquement, le prêteur hypothécaire exige de l'emprunteur divers types d'informations et de documents financiers, notamment des bulletins de paie, des déclarations de revenus, son historique de remboursement de crédit, des renseignements sur ses cartes de crédit, le solde de ses comptes de dépôt, et de l'information sur ses autres biens en propriété franche visés ou non par un prêt hypothécaire. Le prêteur se sert de ces renseignements pour déterminer le type de prêt et le taux d'intérêt auxquels aura droit l'emprunteur.

Equifax considère qu'un prêt hypothécaire est nouveau lorsque le compte de prêt a été ouvert durant le trimestre. Une date d'ouverture s'ajoute au compte lorsque l'emprunteur concerné :

- obtient un prêt hypothécaire (et non une simple préapprobation) pour l'achat d'un bien immobilier;
- renouvelle son prêt hypothécaire auprès d'un autre prêteur;
- refinance son bien immobilier, en changeant ou non de prêteur.

**Montant du prêt hypothécaire à l'initiation :** Valeur du prêt hypothécaire au moment où le compte a été ouvert (voir la définition du terme initiation du prêt hypothécaire).

- Figure 3 – Taux de comptes en souffrance par produit de crédit – consommateurs avec et sans prêt hypothécaire

**Compte en souffrance :** Compte pour lequel l'emprunteur n'a pas versé la somme due plus de 90 jours après la date d'exigibilité de celle-ci. Dans le cas où des paiements partiels ont été effectués, un compte est en souffrance lorsque l'emprunteur accuse un retard équivalant à quatre mensualités ou plus. Enfin, les comptes en souffrance comprennent également les radiations et les prêts qui sont considérés comme des créances irrécouvrables.

**Formule :** Taux de comptes en souffrance<sup>1</sup> = (Nombre de comptes en souffrance/Nombre total de comptes)

- Figure 4 – Score du risque Equifax moyen lié aux prêts hypothécaires

**Score du risque Equifax (ERS) :** Pointage de crédit qui détermine la probabilité qu'un consommateur accuse un retard de paiement important (défaillance d'au moins 90 jours) dans les 24 mois. Plus ce score est bas, plus grande est la probabilité que le consommateur accuse un grave retard de paiement durant cette période, non seulement pour les prêts hypothécaires, mais aussi pour tous les autres produits de crédit.

Fourchettes de pointage de crédit les plus courantes :

- Faible (moins de 600)
- Passable (de 600 à 659)
- Bon (de 660 à 699)
- Très bon (de 700 à 749)
- Excellent (750 ou plus)

Les consommateurs dont le dossier de crédit ne comporte pas suffisamment de renseignements pour permettre le calcul d'un pointage se voient accorder un pointage de 000. Pour que ce calcul soit possible, il faut en général que le consommateur ait des antécédents de crédit au Canada pour une période de 3 à 6 mois.

Les données renvoient à la version 2.0 d'ERS, le système de pointage de crédit exclusif d'Equifax. Pour en savoir plus sur le score du risque Equifax (ERS), [voir le document d'Equifax](#).

- Figure 5 – Part des consommateurs avec prêt hypothécaire

Nombre de consommateurs ayant un prêt hypothécaire à leur dossier de crédit en pourcentage du nombre de consommateurs de produits de crédit habitant la région.

**Attention :** Ce ne sont pas toutes les institutions financières qui transmettent des renseignements à Equifax, mais elles sont de plus en plus nombreuses à le faire. Bien que les tendances nationales se soient stabilisées depuis 2014, il se peut que les prêteurs ayant une forte présence dans une région en particulier viennent fausser les données présentées ici s'ils n'ont pas transmis de renseignements à Equifax durant la totalité de la période. **Il faut interpréter cette variable avec prudence si d'importants changements sont observés.**

**Formule :** Part des consommateurs avec prêt hypothécaire = (Nombre de consommateurs avec prêt hypothécaire/Nombre total de consommateurs)

- Figure 6 – Obligations mensuelles moyennes par consommateur, selon le type de produit de crédit

Les obligations mensuelles correspondent à la somme qu'un consommateur est tenu de rembourser pour éviter que son prêt ne soit considéré comme en souffrance. Pour les prêts à tempérament, il s'agit du paiement prévu dans le calendrier, et pour les prêts renouvelables, du paiement minimal.

**Formule :** Obligations mensuelles moyennes par type de produit de crédit = (Somme des versements mensuels planifié/Nombre total de consommateurs avec versement planifié)

<sup>1</sup> Ce calcul est effectué pour chaque produit de crédit.

**Avis de non-responsabilité :** Le présent rapport s'appuie sur des données fournies par l'agence d'évaluation du crédit Equifax Canada, qui dessert environ de 80 à 85 % du marché hypothécaire. La SCHL n'a pas consulté ni reçu de renseignements pouvant être reliés à une personne pour produire ce rapport. Sauf indication contraire, tous les chiffres proviennent d'Equifax Canada. Actuellement, les données d'Equifax Canada sur le crédit hypothécaire sont disponibles à partir du milieu de 2012, tandis que celles portant sur les autres produits de crédit sont disponibles à partir de 2006. À moins d'indication contraire, les montants ne sont pas rajustés en fonction de l'inflation.



## LA SCHL AIDE LES CANADIENS À RÉPONDRE À LEURS BESOINS EN MATIÈRE DE LOGEMENT

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à [www.schl.ca](http://www.schl.ca) ou suivez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

© 2019, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu de la présente publication de la SCHL à toute fin autre que les fins de référence générale susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité de la présente publication de la SCHL, veuillez transmettre une demande de reproduction de document protégé par droits d'auteur au Centre du savoir sur le logement à l'adresse [centre\\_du\\_savoir\\_logement@schl.ca](mailto:centre_du_savoir_logement@schl.ca). Veuillez fournir les renseignements suivants : titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.





[schl.ca](http://schl.ca)

# Texte de remplacement et données pour les figures

**Figure 1 : Taux de prêts hypothécaires en souffrance (%)  
Quelques RMR de la Colombie-Britannique**

Date	Vancouver	Victoria	Abbotsford-Mission	Kelowna
T2 2014	0,30	0,37	0,66	0,55
T3 2014	0,30	0,35	0,61	0,56
T4 2014	0,29	0,36	0,64	0,47
T1 2015	0,29	0,35	0,57	0,54
T2 2015	0,28	0,31	0,55	0,51
T3 2015	0,25	0,29	0,44	0,43
T4 2015	0,23	0,29	0,38	0,38
T1 2016	0,23	0,29	0,35	0,38
T2 2016	0,20	0,29	0,30	0,34
T3 2016	0,17	0,24	0,27	0,35
T4 2016	0,15	0,22	0,23	0,37
T1 2017	0,14	0,22	0,23	0,33
T2 2017	0,13	0,19	0,18	0,28
T3 2017	0,11	0,13	0,17	0,26
T4 2017	0,11	0,12	0,16	0,21
T1 2018	0,11	0,12	0,14	0,19
T2 2018	0,10	0,13	0,15	0,21
T3 2018	0,11	0,12	0,14	0,20
T4 2018	0,11	0,12	0,11	0,21
T1 2019	0,12	0,13	0,10	0,22

Sources : Equifax et SCHL (calculs)

**Figure 2 : Taux de prêts hypothécaires en souffrance (%)  
selon le montant du prêt à l'initiation – RMR de Vancouver**

Date	Moins de 100 k\$	Entre 100 k\$ et 200 k\$	Entre 200 k\$ et 300 k\$	Entre 300 k\$ et 400 k\$	400 k\$ et plus
T2 2014	0,23	0,28	0,29	0,29	0,35
T3 2014	0,27	0,25	0,32	0,28	0,35
T4 2014	0,24	0,27	0,32	0,28	0,31
T1 2015	0,22	0,29	0,31	0,30	0,29
T2 2015	0,24	0,28	0,32	0,27	0,27
T3 2015	0,24	0,26	0,30	0,22	0,22
T4 2015	0,27	0,25	0,28	0,21	0,17
T1 2016	0,28	0,24	0,28	0,19	0,17
T2 2016	0,21	0,23	0,23	0,18	0,15
T3 2016	0,18	0,22	0,19	0,18	0,13
T4 2016	0,16	0,20	0,17	0,14	0,12
T1 2017	0,16	0,18	0,16	0,12	0,10
T2 2017	0,17	0,17	0,13	0,11	0,09
T3 2017	0,15	0,16	0,12	0,10	0,09
T4 2017	0,16	0,14	0,11	0,10	0,09
T1 2018	0,16	0,12	0,09	0,11	0,09
T2 2018	0,16	0,11	0,09	0,08	0,09
T3 2018	0,17	0,11	0,10	0,10	0,10
T4 2018	0,16	0,12	0,11	0,10	0,10
T1 2019	0,16	0,14	0,12	0,09	0,11

Sources : Equifax et SCHL (calculs)

**Figure 3 : Taux de comptes en souffrance (%) chez les emprunteurs hypothécaires et les consommateurs sans prêt hypothécaire – RMR de Victoria**

Date	Consommateurs avec prêt hypothécaire			Consommateurs sans prêt hypothécaire		
	Prêt auto	Marge de crédit	Carte de crédit	Prêt auto	Marge de crédit	Carte de crédit
T1 2018	0,21	0,22	0,44	2,97	0,78	1,47
T1 2019	0,19	0,17	0,43	3,00	0,71	1,44

Sources : Equifax et SCHL (calculs)

**Figure 4 : Scores du risque Equifax moyens des emprunteurs hypothécaires Quelques RMR de la Colombie-Britannique**

Date	Vancouver	Victoria	Abbotsford-Mission	Kelowna
T2 2014	771	775	763	763
T3 2014	772	775	763	764
T4 2014	771	774	762	763
T1 2015	771	774	763	763
T2 2015	771	774	763	763
T3 2015	771	774	762	763
T4 2015	771	775	763	763
T1 2016	773	776	764	765
T2 2016	772	776	765	765
T3 2016	773	776	766	765
T4 2016	773	776	767	767
T1 2017	774	777	769	768
T2 2017	775	778	769	769
T3 2017	775	778	770	769
T4 2017	775	779	771	770
T1 2018	776	780	771	772
T2 2018	774	779	770	770
T3 2018	776	780	772	772
T4 2018	776	781	772	771
T1 2019	776	780	773	771

Sources : Equifax et SCHL (calculs)

**Figure 5 : Part des consommateurs ayant un prêt hypothécaire (%) Quelques RMR de la Colombie-Britannique**

Date	Vancouver	Victoria	Abbotsford-Mission	Kelowna
T1 2018	27	27	34	29
T1 2019	27	27	33	29

Sources : Equifax et SCHL (calculs)

**Figure 6 : Obligations mensuelles moyenne (\$) par consommateur, selon le type de crédit – RMR de Vancouver**

Date	Prêt hypothécaire	Prêt auto	Carte de crédit	Marge de crédit	MCH
T1 2018	1 794	562	55	186	594
T1 2019	1 881	577	57	185	667

Sources : Equifax et SCHL (calculs)